

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2025-26

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME.
 Le quorum était atteint.

Date de convocation : 15/05/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 21

Etaient présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PELLIS, M. Philippe PERARDEL, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, M. Alexandre JOET, Mme Dominique GALLEY, M. Joris RENAUD, Mme Stéphanie FAURE, M. Jean-Michel BINET, M. Philippe POLOME, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, M. Paul DIDIER.

Ont donné pouvoir : Mme Sophie PICHON à Mme BOUSSARD, M. Thomas TEILLON à Mme DELORME, M. Gérard BERTIN à M. PERARDEL, Mme Annette COURTEIX à Mme PELLIS, M. Philippe BIGOT à M. GEORGE, Mme Blandine BROCARD à M. PERROT.

Absentes : Mme Anne-Françoise GIBERT, Mme Audrey GENNESSON

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2025-26) TARIF DU CAMP ORGANISE PAR ACTI'JEUNES DURANT LA PERIODE ESTIVALE

La commune propose durant les vacances scolaires d'été 2025, un camp du 7 au 11 juillet au lac de Settons pour les CP-CE1, CE2-CM-CM2, et collégiens. Ce séjour est labellisé VACAF et les personnes concernées pourront régler une partie du coût du séjour par bons VACAF. A ce titre, il n'est pas proposé de tarification sociale.

Le coût du camp est fixé à 348 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** le tarif du camp estival 2025.

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstention :

La secrétaire de séance,
 Sophie PELLIS



POUR EXTRAIT CONFORME,
 La Maire,
 Béatrice DELORME

